

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 12

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers 1920, on y fit, par places, une sous-plantation d'épicéa, tandis qu'il existait déjà ci et là un sous-bois d'arole, issu de semis naturel.

Lorsque, durant l'été 1937, la pyrale grise du mélèze fit son apparition dans cette forêt et détruisit presque toutes les aiguilles des mélèzes, le ravageur se jeta aussi sur les aroles du sous-bois qui tous furent atteints, cela sur une hauteur d'environ 3 m., ainsi que sur les épicéas introduits par plantation.

On constate fréquemment, dans ces régions, la présence de tiges « besses » (Zwieselbildung) dans les peuplements d'aroles. On peut admettre que l'action de la pyrale grise du mélèze en est une des causes, peut-être la principale. (Les deux photographies ci-dessus ont été prises en décembre 1937.) H. Etter.

Notice relative aux chênes qui figurent au dos de la planche hors texte du cahier

Ces deux arbres, rejets de souche dans un taillis sous futaie, croissent dans la forêt communale de Hallau (Schaffhouse), au nord de Aazenbüekli. Ils ont exactement le même âge. L'exemplaire à gauche, un chêne rouvre (*Quercus sessiliflora*), mesure à 1,3 m. de hauteur, 20 cm. de diamètre; son voisin de droite, un chêne pédonculé (*Q. pedunculata*), 19 cm. — On peut faire sur ces deux arbres les observations suivantes :

Les feuilles du pédonculé sont groupées en touffes claires, cela parce qu'elles n'apparaissent, à l'état serré, que sur les rameaux courts. Celles du rouvre sont réparties régulièrement sur toute la cime, pour cette raison que cette espèce a la tendance à développer tous ses rameaux de façon régulière.

D'autre part, il ressort de la vue de ces deux arbres que le sol séchard de cette station du Jura convient mieux au chêne rouvre qu'au chêne pédonculé. Dans cette région du « Querceto-Carpinetum calcareum », le chêne rouvre a la tendance à éliminer le chêne pédonculé.

L'état très clair du feuillage du chêne pédonculé, au moment de la prise de la photographie (1^{er} octobre 1943) s'explique par le fait qu'il avait, au printemps 1943, fortement souffert des attaques du hanneton, tandis que pour le chêne rouvre ce n'avait été le cas que dans une mesure beaucoup plus faible. H. Etter.

CHRONIQUE

Confédération

L'Association suisse d'économie forestière et l'Office forestier central suisse fêtent leur 25^e anniversaire. En 1910, le professeur Engler présentait à la Société forestière suisse une motion demandant la création d'une organisation d'économie forestière. En 1919, l'Office

forestier central suisse était créé et, un peu plus tard, l'*Association suisse d'économie forestière* voyait le jour.

Depuis lors, cette organisation s'est magnifiquement développée — témoin la diffusion de son organe « Le Marché des bois » — et joue un rôle de premier plan.

Les 27 et 28 octobre étaient jours de fête. Ce fut tout d'abord une imposante assemblée générale au Schweizerhof, à Berne, où M. *v. Erlach*, ancien conservateur des forêts, président, expédia rapidement les affaires courantes. Puis ce fut un exposé de M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts, qui présenta, avec une retenue compréhensible, le problème des livraisons de bois à prévoir pour l'exercice 1944/45. Qui pourrait, en effet, prévoir avec précision ce que sera notre situation économique l'an prochain? Mais il faut craindre le pire, et les producteurs ne doivent guère s'attendre à une forte diminution des contingents à livrer.

M. *Winkelmann*, directeur de l'Office, fit ensuite un exposé très fouillé sur le rendement des forêts depuis la guerre précédente. Ses chiffres et ses graphiques prouvent que le rendement net au mètre cube est particulièrement bas aujourd'hui. Ce rendement serait, d'après ces chiffres, inférieur actuellement à ce qu'il était en 1914! Cet exposé mérite d'être abondamment répandu et commenté chez les forestiers.

Aux « propositions individuelles », le président informa l'assemblée que la « Semaine suisse » organisera cet hiver un concours scolaire sur la forêt. Dans ce but, l'Office forestier vient de sortir de presse une plaquette intitulée « Au service de la forêt », qui sera distribuée à tous les forestiers... et à tous les élèves. Un volume traitant de la forêt récompensera les meilleures compositions sur celle-ci.

Ainsi se terminait la partie officielle du premier jour, qui fut suivie d'un dîner au « Schweizerhof » et d'une soirée familière charmante, tout au moins pour ceux qui comprenaient le suisse allemand, le bernois en particulier!

Le samedi 28 octobre fut consacré plus spécialement à cet anniversaire. Une visite à l'Hôtel de Ville bernois, magnifiquement restauré — trop peut-être —, précéda la séance solennelle qui se déroula dans la grande salle du dit Hôtel de ville. La cérémonie ne manquait pas de grandeur : musique, prologue, allocution du président M. *von Erlach*, allocution de M. *Kaufmann*, chef-adjoint de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, allocution de M. *Ph. Etter*, conseiller fédéral. On retraça l'activité et le rôle de l'Association avant et pendant la guerre et, finalement, M. *Etter* montra dans la forêt le symbole même du pays : incarnation, continuité, éternité.

Après une agréable promenade à travers Berne, parée de teintes automnales, les participants se réunirent au Casino pour un excellent banquet encadré de nombreux et chaleureux discours. Ce fut d'abord le conseiller d'Etat bernois *Staehli*, puis M. *Jenny*, président de la

Société forestière suisse, le président de l'Association suisse de l'industrie du bois M. *Schmidt*, et finalement M. *Aebi*, vice-directeur de l'Union suisse des paysans. On se rend compte, à cette simple énumération, des relations étendues de l'Office forestier central et de son importance. Remercions-le nous aussi pour l'œuvre accomplie en faveur de la forêt suisse et présentons lui nos vœux les meilleurs. *Ch. Gut.*

Cantons.

Berne. Monsieur *W. Ammon*, inspecteur forestier d'arrondissement à Thoune, qui a été mis à la retraite le 1^{er} septembre 1944, a été remplacé par Monsieur *Fritz Schwarz*, ci-devant inspecteur forestier d'arrondissement à Zweisimmen. Ce dernier poste a été attribué à Monsieur *M. Ammon*, ci-devant inspecteur adjoint à Spiez.

Zurich. Monsieur *H. Schmid*, inspecteur forestier communal à Elgg, a quitté ses fonctions. Son successeur a été désigné en la personne de Monsieur *W. Hermann*, ci-devant inspecteur forestier communal à Schiers.

Monsieur l'ingénieur forestier *W. Steiner* a été nommé assistant à l'inspectorat cantonal des forêts.

Argovie. Le Conseil communal de Zofingue a accordé à Monsieur *G. Siebenmann* le droit de bourgeoisie, à titre honorifique, en remerciement pour les services rendus en qualité d'inspecteur forestier de la ville. — Tous nos compliments au bénéficiaire de cette distinction !

Thurgovie. Monsieur *A. Schwyter* qui vient d'atteindre l'âge de 65 ans, a, le 1^{er} octobre 1944, quitté ses fonctions d'inspecteur cantonal des forêts et d'inspecteur forestier de l'arrondissement I. Le Conseil d'Etat a désigné son successeur en la personne de Monsieur *Walter Straub*, de Hatswil-Hefenhofen, ingénieur forestier, ci-devant aménageur à Frauenfeld. — Monsieur *Fritz Krebs*, de Rüeggisberg (Berne), a été nommé adjoint de l'inspecteur cantonal des forêts à Frauenfeld.

Tessin. Atteint par la limite d'âge, Monsieur *M. Pometta*, inspecteur forestier d'arrondissement à Lugano, vient de quitter ses fonctions; il a été remplacé par Monsieur *J. Pagani*, ingénieur forestier.

Vaud. Dans sa séance du 13 novembre 1944, le Conseil d'Etat a pris acte, avec reconnaissance, d'un don de 1000 francs de M. Frank Aubert, inspecteur forestier, ancien maître de sylviculture à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin sur Morges, à Rolle, pour favoriser l'intérêt des élèves de l'école précitée à la sylviculture.

(*La Revue*, du 14 novembre 1944.)